SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL

DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 11 décembre 2025 (PV-CS375)
12h
1222 Albert-Tessier et Plateforme ZOOM

Départements	Délégué.es	Présence / Absence
Anatomie	Stéphane Sobczak	A
Anatomie	Guillaume Desroches	P
Biochimie, chimie, physique et sc. forensique	Benoît Daoust	P
Biochimie, chimie, physique et sc. forensique	Thomas Auvray	P
Biologie médicale	Lionel Berthoux	P
Chiropratique	Christian Linard	P
Ergothérapie	Joanie Maclure	P
Ergothérapie	Pierre-Yves Therriault	P
Études en loisir, culture et tourisme	Isabelle Falardeau	P
Finance et économique	Kais Bouslah	P
Génie électrique et informatique	Michel Lemaire	P
Génie industriel	Pascal Forget	P
Génie mécanique	Martin Bolduc	P
Gestion des ressources humaines	Diane Gagné	A
Langues modernes et traduction	Maureen-Claude Laperrière	P
Lettres et communication sociale	Léonore Brassard	P
Lettres et communication sociale	Mathilde Barraband	A
Management	François Labelle	P
Management	Étienne St-Jean	P
Marketing et systèmes d'information	Hédia El Ourabi	P
Mathématiques et informatique	Tarik Boukhalfi	P
Mathématiques et informatique	Pierre-Olivier Parisé	P
Orthophonie	Sophie Chesneau	P
Philosophie et arts	Jean-Paul Martel	P
Psychoéducation et travail social	Bouchra Taïbi	P
Psychoéducation et travail social	Georgia Vrakas	A
Psychologie	Diane St-Laurent	P
Psychologie	Dominique Mailloux	P
Sage-femme	Josée Lafrance	P
Sciences comptables	Audrey Bistodeau	A
Sciences comptables	Cynthia Allaire	P
Sciences de l'activité physique	Gabriel Moisan	P
Sciences de l'activité physique	Martin Descarreaux	P
Sciences de l'éducation	Alexandre Gareau	P
Sciences de l'éducation	Nadine Talbot	P
Sciences de l'environnement	Cynthia Morinville	P
Sciences humaines	Pierre Lavoie	P
Sciences infirmières	Liette St-Pierre	P
Sciences infirmières	Isabelle Gougeon	A

Comité exécutif		**Présence / Absence**
Présidence	Pier-Luc Lajoie	P
VP aux relations de travail (VPRT)	Mariane Gazaille	P
VP aux affaires syndicales (VPAS)	Marc Beauregard	P
VP aux affaires universitaires (VPAU)	Chloé Fortin-Bergeron	A
VP aux services à la collectivité (VPSC)	Marianne Paul	P
Secrétaire	Lyne Cloutier	P
Trésorerie	Philippe Caron	P

Personnel du Syndicat		**Présence / Absence**
Conseillère aux relations de travail	Diane Beauchemin	A
Conseiller aux affaires universitaires	François Landry	P

La professeure Lyne Cloutier, secrétaire du Syndicat, préside la réunion et François Landry, conseiller aux affaires universitaires, agit à titre de secrétaire de réunion.

CS375-11-12-2025-01 Ouverture de la réunion

La présidence de réunion souhaite la bienvenue aux délégué.es. Elle rappelle que la documentation relative à la réunion est disponible dans l'avis de convocation de la réunion.

CS375-11-12-2025-02 Vérification du quorum

La présidence de réunion déclare l'assemblée ouverte, puisque le quorum de 30 % des délégué.es syndicaux prévu à l'article 12.4g. des *Statuts* du SPPUQTR est atteint.

CS375-11-12-2025-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence de réunion présente l'ordre du jour. Elle rappelle qu'il s'agit d'une réunion régulière et qu'il est possible d'ajouter des points.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la réunion (CS375)
4. Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche
   Invité: Raphaël Proulx, vice-doyen à la recherche et création
5. Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique
   1. Suivi des travaux
   2. Comité chantier du Syndicat
6. Tribune des délégué.es
7. Rapport du comité des relations de travail
8. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2025 (PV-CS374)
9. Dépôt de documents
   1. Procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX709 à PV-CX711)
10. Questions diverses
11. Date de la prochaine réunion régulière : 5 février 2026
12. Clôture de la réunion

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour de la 375e réunion du conseil syndical ;
CONSIDÉRANT la recommandation du comité exécutif ;

Sur proposition du comité exécutif, appuyée par la professeure Liette St-Pierre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 375e réunion du conseil syndical du 11 décembre 2025.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS375-11-12-2025-04 Comité bipartite – Dégagements d'enseignement pour la recherche

Le vice-doyen à la recherche et création, le professeur Raphaël Proulx, se joint à la réunion.

La présidence de réunion invite le vice-doyen à la recherche et création, le professeur Raphaël Proulx VPAU à présenter le point.

Lors de la dernière négociation pour le renouvellement de la convention collective, le Syndicat et l'employeur ont accepté de tenter de définir un meilleur processus de distribution des dégagements pour la recherche.

Un comité bipartite travaille actuellement à simplifier les demandes, rendre prévisible le succès, rendre le soutien plus flexible et prévoir du soutien pour d'autres situations (baisse d'activité temporaire, maladie, opportunité, démarrage de projets). Les discussions d'amélioration excluent les dégagements réservés aux Centres et Instituts, les dégagements requis par certains organismes subventionnaires et autres mécanismes de soutien à la recherche (DTR, FAR, FIR, etc.).

Le vice-doyen à la recherche et création, le professeur Raphaël Proulx, présente un énoncé de principes relatif à un modèle de distribution de dégagements.

Les délégué.es saluent le travail d'analyse réalisé et soulèvent des enjeux.

- Considération de la charge de temps à accorder à l'étudiant, car diffère d'un programme à un autre, ainsi que le nombre de EETP;
- Considération d'un mode de distribution entre les programmes en humanité et en sciences pures (une demande a été formulée pour qu'un nouveau calcul soit effectué avec les mêmes hypothèses de travail mais en tenant compte des deux grands secteurs);
- Réflexion à avoir sur le financement et les dégagements demandés à l'organisme subventionnaire et l'impact sur le financement reçu;
- Méfiance sur le fractionnement de dégagements, mais ça permet d'en octroyer à plus de professeur.es;
- Considération d'utiliser comme critère ou paramètre les postdocs;
- Utilisation du financement comme critère principal de l'obtention de dégagement posait un problème pour certaines personnes;
- La distribution actuelle est un irritant pour certains centres de recherche.

À la suite des échanges, les délégué.es indiquent souhaiter, dans une forte proportion, que les travaux se poursuivent en tenant compte des enjeux soulevés et qu'une nouvelle consultation incluant les départements soit réalisée.

Le vice-doyen à la recherche et création, le professeur Raphaël Proulx, quitte la réunion.

CS375-11-12-2025-05 Chantier institutionnel sur les structures de gestion académique

La présidence de réunion invite le président à présenter le point.

1. **Suivi des travaux**

Rencontre aux deux semaines avec M. Olivier Malo, Vice-recteur - restructuration académique et amélioration continue, et Mme Caroline Couture, Conseillère-cadre à la restructuration académique et à l'amélioration continue.

Il a été demandé à recevoir un suivi financier du Chantier. L'impact budgétaire pour l'année 2025-2026 se chiffre à près de 400 000 $. Le coût du Chantier, qui comprend également l'allocation des ressources non remplacées, n'a pas été établi. Les attentes du Syndicat à l'égard d'analyses financières qui vont au-delà de la perspective à court terme ont été réitérées.

Rencontre avec la présidente du Syndicat des professeur.es de l'Université de Sherbrooke, la professeure Julie Myre-Bisaillon. Cette rencontre visait à mieux connaître le système facultaire de cette université et comment le Syndicat se positionnait. Concernant l'enjeu de la nomination des doyens, l'Université de Sherbrooke offre deux possibilités, au choix de la faculté : comité de sélection ou collège électoral.

Présentation des principes directeurs adoptés par l'assemblée générale du SPPUQTR à l'équipe de priorité et rencontre des professeur.es de l'équipe de déploiement.

Le comité de déploiement se réunit aux deux semaines. Les travaux portent actuellement sur :

- Mandat d'une faculté (terminé; à valider par la communauté);
- Rôles et responsabilités des doyennes et doyens (en cours);
- Rôles et responsabilités des vice-doyennes et vice-doyens (en cours);
- Rôles et responsabilités des directions administratives (en cours)
- Composition et mandat du conseil de faculté (déposé)

La période de négociation entre le Syndicat et l'administration de l'UQTR débutera en janvier 2026 et portera sur les modifications à apporter à la convention collective, notamment sur le maintien du statut de professeur des doyens de faculté.

Le président souligne être somme toute satisfait de la progression du Chantier et du déroulement des discussions. Néanmoins, il mentionne des réserves sur les propositions en cours, à la lumière des principes directeurs adoptés, soit ceux portant sur :

- le respect du principe de collégialité;
- la capacité financière de l'Université à poursuivre la mission universitaire;
- la collégialité du processus.

2. Comité chantier du Syndicat

Le président rappelle qu'à la réunion du 30 octobre 2025 (*cf. PV-CS374-30-10-2025-04.2*), le conseil syndical a créé le comité chantier du Syndicat qui a pour mandat d'alimenter en information et soutenir les réflexions et travaux du comité exécutif en lien avec le chantier.

Après un appel de candidatures, les professeur.es suivant ont été désigné pour être membre dudit comité :

- Louis Rinfret, Management;
- Pierre-Olivier Parisé, Mathématiques et informatique;
- Frank Crispino, Biochimie, chimie, physique et science forensique;
- Antoine Frasie, Anatomie;
- Liette St-Pierre, Sciences infirmières;
- Joanie Maclure, Ergothérapie;

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le Chantier institutionnel sur les structures de la gestion académique;
CONSIDÉRANT la résolution CS374-30-10-2025-04.2 créant le comité chantier du Syndicat;
CONSIDÉRANT l'appel de candidature du 10 novembre au 20 novembre 2025;
CONSIDÉRANT l'article 6.3.b des *Statuts* prévoyant que le conseil syndical crée les comités nécessaires à la bonne marche du Syndicat, nomme les représentants et définit leur mandat;

Sur proposition du professeur Pierre-Yves Thériault, appuyée par la professeure Isabelle Falardeau, il est résolu de nommer les professeur.es dont le nom figure dans la liste en annexe à titre de membres du comité chantier du Syndicat.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

La présidence de réunion indique qu'il y a encore trois places vacantes. En conséquence, elle invite les délégué.es à solliciter l'intérêt de leurs collègues.

CS375-11-12-2025-06 Tribune des délégué.es

1. Évaluations des unités de recherche

(suivi de la réunion CS374 du 11 septembre et du 30 octobre 2025)

Le conseil d'administration, à sa réunion du 6 juin 2025 (*cf. 2025-CA740-04.03.02-R8155*), sous recommandation de la sous-commission de la recherche et de la commission des études, a demandé au Vice-rectorat à la recherche et au développement de créer un comité, présidé par le doyen de la recherche et de la création, ayant pour mandat d'évaluer la nature des besoins des regroupements de chercheurs de l'UQTR et de déterminer si la structure des programmes d'appui de l'UQTR est adéquate pour répondre à ces besoins (pas révision de la politique globale). Le comité est composé de professeurs des grands secteurs et membres de la sous-commission à la recherche (Martin Descarreaux [santé], Andrée-Ann Deschênes [sciences humaines et sociales] et François Guillemette [sciences naturelles et génie]. Échéancier et consultation à venir.

2. ***Rapport diagnostique sur le climat organisationnel***
(suivi de la réunion CS374 du 30 octobre 2025)
La VPRT a consulté le procureur du Syndicat qui indique que les membres sont tenus de collaborer et de répondre au psychologue industriel/organisationnel.

3. ***Accompagnement au niveau linguistique***
L'accompagnement est possible dans deux cas de figure : 1) Lorsqu'il s'agit d'un besoin spécifié au moment de l'embauche avec l'ajout d'une clause résolutoire au contrat ; 2) pour un besoin exprimé à la suite de l'embauche Ressource : Mme Marie-Christine Bellemare, conseillère en gestion des ressources humaines.

4. ***Protection*** **insuffisante contre l'utilisation de ressources non permises lors des examens BIQ (présentiel et à distance)**
Un délégué présente un enjeu relatif à la plateforme BIQ alors utilisée pour générer les examens théoriques sommatifs. Durant l'examen, les étudiant.es peuvent trouver accès à leur matériel pédagogique même si Internet est sélectivement bloqué. Le Service des technologies de l'information (STI) a été questionné à savoir si un mécanisme de blocage sélectif ou détection de la navigation pouvait être mis en place. Le STI a répondu par la négative, sans détailler la réponse.

Bien que le Syndicat soit limité pour intervenir auprès du STI, il est suggéré d'en discuter en CDDD. Divers départements ont développé des mécanismes internes de blocages des ordinateurs.

5. ***Gabarit du plan de cours et encadrement de l'intelligence artificielle***
Une déléguée indique que le professeur est peu accompagné en ce domaine et que la responsabilité de l'encadrement de l'IA demeure entre les mains du professeur. Une déléguée indique que son département a créé un comité IA qui procédera à l'établissement d'un projet d'encadrement. Un délégué souligne que bien qu'imparfaits, les *Principes institutionnels d'utilisation de l'intelligence artificielle* de l'UQTR sont appelés à se bonifier. Considérant que le sujet touche les étudiants, il serait préférable de consulter le COCO et la CDPC.

6. ***Remboursement de logiciels d'intelligence artificielle***
Un délégué se questionne sur les raisons qui poussent l'UQTR à refuser le remboursement du logiciel ChatGPT. L'institution privilégie l'utilisation de Microsoft Copilot, mais ces deux logiciels répondent à des besoins différents pour le professeur. Le délégué estime que le Service des finances fait de l'ingérence dans le choix des outils de travail du professeur. Un délégué indique que ce service lui a remboursé l'achat de ChatGPT Plus.

Afin que le Syndicat puisse intervenir pour corriger cette iniquité, un dossier regroupant plusieurs cas doit être constitué.

7. ***Semaines travaillées***
Un délégué indique que la convention collective manque de précision sur le nombre d'heures et de semaines travaillées annuellement par un professeur.

Un suivi sera fait à la prochaine réunion du conseil syndical.

8. ***Licence de cours***
Une déléguée se questionne sur ce qu'il advient d'une licence de cours en ligne au départ à la retraite.

Le Syndicat travaille actuellement à la révision de l'annexe F (cours en ligne) de la Convention collective 2022-2027. Les professeur.es ayant des enjeux avec l'annexe F sont invité.es à le communiquer au Syndicat.

CS375-11-12-2025-07 Rapport du comité des relations de travail

Le VPAS rappelle que le Syndicat peut intervenir aucunement dans certains dossiers, en donnant pour exemple des droits lésés en vertu de la convention collective ou si ça concerne l'employeur. Le Syndicat ne peut intervenir si un service de l'UQTR n'offre pas la prestation attendue ou si la question concerne une assemblée départementale.

1. ***Statut*** **de professeur et renouvellement de contrat.**
   - Un membre du corps professoral a été engagé à titre de suppléante en non-conformité avec la convention collective.
     - ✓ Grief 2024-08. Discussion d'un règlement en cours. DGAAP a été interpellé le 17 novembre.

2. ***Approbation*** **de tâches par assemblée départementale.**
   - Une personne professeure s'est fait refuser ses pourcentages de pondération pour ses éléments de tâche bien que les politiques aient été respectées.
     - ✓ Positionnement des vice-recteurs académiques prévu prochainement. Demande de suspension de délais imminente. Les VRAs ont envoyé une lettre avalisant des pourcentages différents de ceux de la professeure. Le dépôt d'un grief est envisagé.

3. ***Climat*** **délétère dans deux départements.**
   - Des comportements inappropriés et répétitifs ont été rapportés. Lenteur d'intervention de l'employeur.
     - ✓ Discussions avec notre procureur. Rappel à l'employeur de ses obligations.

4. ***Surcharge*** **de travail - enquêtes de l'employeur.**
   - Des professeures ont dû investir des heures pour se défendre pendant une enquête exhaustive en 2021.
     - ✓ Demande d'intervention au VRRH en décembre 2021 sans effet. Grief 2022-03. Décision favorable de l'arbitre (juin 2025). L'UQTR refuse la sentence et a demandé une révision judiciaire (août 2025). Démarches auprès du conseil d'administration pour modification des procédures en cas d'enquêtes futures. Une rencontre de travail a permis d'obtenir un accord de principe. Le temps d'enquête représente du temps de travail à la charge de l'employeur. À partir d'un certain seuil, il doit être compensé pour ne pas entraver la carrière professorale. Négociations à suivre.

5. ***Annexe*** **F Cours en ligne.**
   - Des professeurs refusent de prendre des mandats de direction pédagogique par crainte de perdre leur priorité sur un cours en ligne.
     - ✓ Invitation à participer à un comité tripartite (UQTR-Syndicat des professeur.es-Syndicat des chargés de cours) pour adaptation de la convention collective. Collecte de données en cours.

CS375-11-12-2025-08 Lecture et adoption du procès-verbal du 30 octobre 2025 (PV-CS374)

La présidence de réunion présente le projet de procès-verbal de la 374e réunion du conseil syndical tenue le 30 octobre 2025.

La présidence de réunion fait la lecture de la proposition de résolution.

CONSIDÉRANT le projet de procès-verbal de 374e réunion du conseil syndical tenue le 30 octobre 2025 ;
CONSIDÉRANT que les délégué.es ont reçu les projets dans les délais prescrits ;
CONSIDÉRANT l'avis des délégué.es sur la conformité des projets de procès-verbaux ;

Sur proposition du professeur Benoît Daoust, appuyée par le professeur Christian Linard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 374e réunion du conseil syndical.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, la présidence de réunion déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CS375-11-12-2025-09 Dépôt de documents

1. **Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX709 à PV-CX711)**
   La présidence de réunion attire l'attention des délégué.es sur les procès-verbaux des réunions CX709 à CX711 du comité exécutif et elle invite les délégué.es qui désirent obtenir plus d'information à adresser leurs questions aux membres concernés du comité exécutif.

CS375-11-12-2025-10 Questions diverses

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CS375-11-12-2025-11 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion régulière du conseil syndical sera le 5 février 2026.

CS375-11-12-2025-12 Clôture de la réunion

La séance est levée à 15 h 06.

Présidence de réunion	Secrétaire de réunion
Lyne Cloutier Secrétaire	François Landry Conseiller aux affaires universitaires

Annexe Comité chantier du Syndicat

(cf. CS375-11-12-2025-05.02)

Membres du Comité chantier du Syndicat :

- Louis Rinfret, Management;
- Pierre-Olivier Parisé, Mathématiques et informatique;
- Frank Crispino, Biochimie, chimie, physique et science forensique;
- Antoine Frasie, Anatomie;
- Liette St-Pierre, Sciences infirmières;
- Joanie Maclure, Ergothérapie;